

La POE

14/04/2020



La Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) est un dispositif permettant aux entreprises de recruter des candidats spécifiquement formés à leurs besoins, en partenariat avec Pôle Emploi, l'OPCO (Opérateur de Compétences) et M2i Formation.

Pour l'entreprise, c'est un moyen de sourcer rapidement ses futurs talents sur des métiers d'avenir pénuriques sans aucun frais. Ces profils sont pré-sélectionnés par M2i Formation sur des critères stricts d'exigence liés notamment aux pré-requis nécessaires à la formation et à leur motivation. Leur formation se déroule en amont de leur intégration tout en étant entièrement financée par Pôle Emploi et/ou l'OPCO.

Pour les candidats, le dispositif permet d'acquérir des compétences clés sur les métiers d'avenir qu'ils visent. Il leur permet de décrocher un CDI, CDD (12 mois), contrat professionnel... et d'intégrer un nouveau poste en étant immédiatement opérationnel.

On distingue la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI), à l'initiative de l'entreprise, de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), à l'initiative de l'OPCO.

Le groupe M2i est un organisme de formation expert dans le déploiement rapidement de Préparation Opérationnelle à l'Emploi et orme chaque année près de 1500 personnes dans le cadre de ce dispositif POE.

Quels candidats sont éligibles à la POEI ?

Les demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, sélectionnés par M2i Formation et ayant reçu une promesse d'embauche (CDD, CDI, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage d'au moins 12 mois) nécessitant une formation pour calibrer les compétences du candidat à celles de l'entreprise.



Quels sont les avantages d'une POE pour le candidat ?

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi est aujourd'hui le chemin le plus court vers l'emploi grâce à un début de formation associé à une promesse d'embauche !

Le candidat est formé sur une durée de 400 heures maximum en distanciel ou en présentiel afin qu'il puisse acquérir toutes les compétences essentielles à son nouveau poste.

Pendant toute la durée de sa formation, le candidat est considéré comme stagiaire de formation et est rémunéré de la manière suivante :

- Le candidat perçoit l'AREF s'il est demandeur d'emploi indemnisé
- Dans certains cas, le candidat perçoit une aide à la mobilité prenant en charge ses frais de déplacement, de repas et/ou d'hébergement.
- Un demandeur d'emploi qui ne toucherait pas d'allocations chômage peut, sous certaines conditions, suivre une formation en étant rémunéré par Pôle emploi. Il s'agit de la RFPE dont le montant varie de 310.39 € à 1932.52 € par mois en fonction de chaque situation.

Nos équipes sauront vous accompagner selon votre profil et le métier choisi.

Quelles sont les étapes d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) ?

- Publication de l'offre d'emploi auprès de Pôle Emploi par l'employeur
- Sourcing, pré-sélection et suivi effectué par M2i selon les critères de l'entreprise qui recrute
- Validation par l'employeur des candidats avant l'entrée en formation
- Promesse d'embauche de l'employeur sur un contrat en CDI, CDD (12 mois minimum) ou Contrat Professionnalisation (12 mois) aux stagiaires avant l'entrée en POE
- Début des trois mois de formation assurée par M2i. Les frais de formation sont pris en charge à 100% par Pôle Emploi et l'OPCO de référence de l'entreprise. Aucun frais n'est donc engagé : par l'entreprise comme par le candidat

- Intégration des candidats à l'issue de la formation avec un contrat de travail conforme à la promesse d'embauche, avec période d'essai légale (variable selon le statut des candidats recrutés) Chaque session de formation offre la possibilité de recruter de 1 à 15 candidats.

NB : les candidats doivent tous être inscrits à Pôle Emploi pour bénéficier de ce dispositif.

M2i constate un taux de retour à l'emploi durable de 92% depuis 2014, avec plus de 1000 candidats placés en entreprise chaque année.

Pourquoi les entreprises choisissent M2i pour leurs recrutements ?

M2i Formation contribue au développement des entreprises en leur permettant de déléguer le recrutement et la formation, en amont de leur intégration, de leurs nouveaux talents sur des compétences pénuriques.

M2i a développé une méthodologie et une expertise accrues lui permettant de proposer des cursus en parfaite adéquation avec les attentes du marché.

Son exigence est confirmée par le taux de retour à l'emploi constaté de plus de 92% pour le compte des plus grandes ESN françaises comme des PME et plus petites entreprises qui veulent sécuriser leurs recrutements.